



**BULLETIN INDIVIDUEL
DE MAINTIEN DES GARANTIES AU TITRE DE LA LOI EVIN
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVES SOUS CONTRAT**

IDENTIFICATION DE L'EMPLOYEUR

Etablissement :

N° de contrat :

Adresse du Siège Social :

N° SIREN :

Sous le numéro UAI / RNE :

Date d'effet du changement de situation : --/--/----

ASSURE

Votre nouvelle situation : Ancien salarié bénéficiaire d'une rente d'incapacité ou d'invalidité

Ancien salarié privé d'emploi et bénéficiaire d'un revenu de remplacement

Ancien salarié bénéficiaire d'une pension de retraite

Statut de l'ancien salarié Cadre Non cadre n°IDCC _____ N°Adhérent |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Strate _____ Fonction _____

Je sollicite le maintien de mon contrat au titre de la loi Evin moyennant une cotisation à ma charge exclusive.

Je demande le maintien de mon conjoint et/ou de mes enfants

Montant des cotisations facultatives mensuelles pour 2018 :

	<input type="checkbox"/> Je relève du Régime général de la Sécurité Sociale ou du Régime agricole			<input type="checkbox"/> Je relève du Régime Alsace-Moselle		
	Régime socle	Option 1 (en complément du régime socle)	Option 2 (en complément du régime socle)	Régime socle	Option 1 (en complément du régime socle)	Option 2 (en complément du régime socle)
Salarié	38,08 €	9,60 €	25,49 €	22,85 €	9,60 €	25,49 €
Conjoint	41,72 €	9,60 €	25,49 €	25,16 €	9,60 €	25,49 €
Par Enfant*	20,86 €	5,30 €	13,91 €	12,58 €	5,30 €	13,91 €

* Gratuité à compter du 3^{ème} enfant. La cotisation est payable mensuellement à terme d'avance dans les 15 premiers jours de chaque mois civil.

En application des dispositions du code monétaire et financier, l'Organisme Assureur met en œuvre un traitement de données à caractère personnel afin de répondre à ses obligations légales en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces informations sont conservées pendant une durée maximale de 5 ans à compter de la fin de la relation. Conformément aux dispositions légales en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel, l'Adhérent peut exercer son droit d'accès auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris.

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées pour les besoins de la gestion du contrat, dans le respect des dispositions légales en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel. Les données sont destinées exclusivement aux entités composant le groupe Humanis ainsi qu'aux partenaires du groupe en charge d'activités confiées par ce dernier. Conformément aux dispositions légales précitées, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant à exercer par courriel à contact-cnll@humanis.com ou par lettre à l'adresse suivante : Groupe Humanis – Cellule CNIL – Satisfaction clients – 303 rue Gabriel Debacq – 45777 Saran Cedex. Votre demande doit être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité. Vous disposez également d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement de ces données. Le cas échéant, vos ayants-droit disposent des mêmes droits concernant leurs données à caractère personnel qu'ils peuvent exercer dans les conditions précédemment citées. Vos données personnelles sont conservées pendant une durée maximale de cinq années à compter de la fin des relations contractuelles vous liant au groupe Humanis. Le groupe prend les mesures conformes à l'état de l'art afin d'assurer la sécurité et la confidentialité de vos données conformément aux dispositions légales susvisées.

Pour faciliter l'enregistrement de l'affiliation

1. Ecrivez en lettre capitales.

2. N'oubliez pas de remplir : le tableau des bénéficiaires à garantir.

3. Joignez les pièces suivantes :

- Photocopies de l'attestation jointe à votre Carte Vitale et celle pour chaque bénéficiaire, assuré social en propre.

- un mandat de prélèvement.

- une copie du livret de famille (conjoint marié),

- photocopie de l'attestation de PACS (pacsé),

- une attestation sur l'honneur de vie commune établie sur papier libre, signée par les deux concubins ainsi que tout justificatif de domicile commun (avis d'imposition, facture EDF, bail commun, attestation d'assurance...).

- s'agissant des enfants :

~ étudiant : Certificat de scolarité ou carte d'étudiant,

~ en alternance : Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,

~ à la recherche d'un 1^{er} emploi inscrit au Pôle Emploi : Attestation d'inscription au Pôle Emploi, notification de l'A.R.E. (allocation chômage),

~ enfant en situation de handicap avec un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 % : Tout document justificatif (notification de l'invalidité, attestation versement de l'AES, AAH, AHH...).

4. Dater et signez votre déclaration

5. Transmettez le tout : - **Humanis DIRECT PARTICULIERS**

303 rue Gabriel Debacq

45777 SARAN Cedex